Budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2014

(en milliers EUR)

Estimations initiales

Ministre ordonnateur	Article			DESIGNATION DES PRODUITS	Budget - initial 2014 Par article	Budget - initial 2014 Total
				TITRE I - RECETTES COURANTES		
				Secteur I - Recettes fiscales		
				Recettes fiscales spécifiques - Division organique 15 **Agriculture, ressources naturelles et environnement**		
HE	36	01	20	Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997 (recettes affectées au Fonds pour la protection de l'Environnement, section protection des eaux : article de base 01.03, programme 13, division organique 15 et au Fonds de solidarité international pour l'Eau : article de base 01.04, programme 13, division organique 15)	43.403	
HE	36	01	70	Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets (recettes affectées au Fonds pour la gestion des déchets : article de base 01.01, programme 13, division organique 15)	20.913	
HE	36	02	70	Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (recettes affectées au Fonds pour la protection de l'Environnement : article de base 01.03, programme 13, division organique 15)	256	
HE	38	01	50	Sommes perçues en vertu du décret du 5 juin 2008 relatif à la répression des infractions en matière d'environnement (recettes affectées au Fonds pour la protection de l'Environnement : article de base 01.03, programme 13, division organique 15)	500	
				Total Division organique 15		65.072
				Dont recettes affectées		65.072
				Recettes fiscales spécifiques - Division organique 16 **Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie**		
HE	36	01	90	Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés (recettes affectées au Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites d'assainissement prioritaire des paysages : article de base 01.01., division 16, programme 03)	100	
NO	36	02	90	(Nouveau) Taxe sur les mâts éoliens	2.320	
				Total Division organique 16		2.420
				Dont recettes affectées		100
				Recettes fiscales spécifiques - Division organique 17 **Pouvoirs locaux, action sociale et santé**		
FU	36	01	90	(Nouveau) Taxe sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à la réalisation, directement avec le public, d'une opération mobile de télécommunications par l'opérateur d'un réseau public de télécommunications	24.000	
				Total Division organique 16		24.000
				Dont recettes affectées		0
				Recettes fiscales générales - Division organique 19 **Budget, logistique et technologies de l'information et de la communication**		
AN	36	01	40	Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	917.379	
AN	36	02	40	Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immeuble situé en Belgique	83.925	
AN	36	03	40	Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	19.920	
AN	36	01	60	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	488.575	
AN	36	02	60	Taxe de mise en circulation	174.124	
AN	36	03	70	Taxe sur la différence d'émission de CO2 par les véhicules automobiles mis en usage par une personne physique (Malus)	0	
AN	36	01	80	Taxes sur les logements abandonnés	25	
AN	36	02	90	Taxe sur les jeux et paris	19.221	
AN	36	03	90	Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	26.019	
AN	36	04	90	Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	0	
AN	36	05	90	Redevance radio et télévision	115.000	
AN	36	06	90	Eurovignette	0	
AN	36	07	90	Taxes sur les automates	20.191	
AN	37	01	00	Précompte immobilier	32.659	
AN	37	02	00	Intérêts et amendes sur impôts régionaux (article 6 §5 de la loi spéciale du 13 juillet 2001)	16.737	
AN	56	01	50	Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	115.955	
				Total Division organique 19		2.029.730
				Dont recettes affectées		0
				Total Secteur I		2.121.222
				Dont recettes affectées		65.172

				Secteur II - Recettes générales non fiscales		
				Recettes générales - Division organique 10		
DE	16	01	12	Produit d'études et vente de publications dans le domaine des statistiques	0	
DE	16	02	12	Frais d'inscription à des manifestations organisées par la Région	0	
DE	38	01	50	Fonds budgétaire en matière de Loterie (recettes affectées au Fonds budgétaire en matière de Loterie : article de base 01.01, programme 03, division organique 10)	4.872	
DE	49	01	20	Recette provenant de la Communauté française au titre de sa participation au suivi du Plan Stratégique Transversal 2 "Développement du capital humain, des connaissances et du savoir-faire"	0	
				Total Division organique 10		4.872
				Dont recettes affectées		4.872
				Recettes générales - Division organique 11		
NO	11	01	11	Remboursements en relation avec les dépenses exposées pour les traitements, allocations et charges sociales des agents du SPW	1.500	
NO	11	02	11	Remboursement au SPW des traitements et allocations des membres du Centre de Recherche agronomique de Gembloux	0	
NO	11	03	11	Remboursement au SPW des traitements et allocations des Receveurs régionaux	9.000	
NO	11	01	40	Cotisation du personnel du SPW à l'achat de titres-repas	50	
				Total Division organique 11		10.550
				Dont recettes affectées		0
				Recettes générales - Division organique 12 **Budget, logistique et technologies de l'information et de la communication**		
AN	06	01	00	Produits divers	4.900	
AN	06	02	00	Remboursement de sommes indûment payées	4.300	
AN	08	01	10	Remboursement des sommes en relation avec les dépenses exposées par les organes de contrôle de la Région auprès des O.I.P. soumis aux lois des 10 juin 1937 et 16 mars 1954 et auprès des autres organismes pararégionaux	0	
AN	12	01	11	Versement par les comptables opérant au moyen d'avances de fonds des sommes non utilisées	3.827	
AN	16	03	12	Récupération de sommes en relation avec les dépenses de matériel et de services exposées pour le fonctionnement des administrations, y compris le produit de la vente des biens désaffectés	40	
AN	16	04	12	Produit de la vente de biens non durables et de services	700	
AN	16	05	12	Recettes courantes découlant de la gestion du patrimoine régional	0	
AN	16	06	12	Produits de la location de biens non spécifiques	600	
AN	26	01	10	Intérêts de placements	0	
AN	27	01	30	Produit des opérations d'excédents d'émissions d'emprunts	0	
AN	38	01	00	Récupération des créances contentieuses	700	
AN	38	01	10	Prélèvement des cautions et produits des cautions après faillite	50	
AN	38	02	10	Produit des retenues et des pénalités pour retard appliquées à des adjudicataires	100	
AN	46	01	40	Contribution du Fonds d'égalisation des budgets de la Région wallonne	0	
AN	49	02	20	Moyens transférés par la Communauté française	342.466	
AN	49	03	20	Moyens complémentaires transférés par la Communauté française	0	
AN	49	04	20	Moyens transférés par la Communauté française - Calcul définitif exercice antérieur	561	
AN	49	05	20	Dotation exceptionnelle de la Communauté française	0	
AN	49	01	41	Arriérés des recettes dues à la Région par la Régie des Bâtiments	0	
AN	49	02	41	Dotation Fédéral groupe jeux et paris	3.296	
AN	49	04	41	(Nouveau) Dotation Fédéral TC/TMC	6.085	
AN	49	01	42	Partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques	3.765.694	
AN	49	02	42	Partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques - Calcul définitif exercice antérieur	0	
AN	49	01	43	Dégrèvement fiscaux	10	
				Total Division organique 12		4.133.329
				Dont recettes affectées		0
				Recettes générales - Division organique 16 **Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie**		
AN	28	01	30	Produit de la redevance liée à l'organisation du marché de l'électricité et du gaz	0	
				Total Division organique 16		0
				Dont recettes affectées		0
				Recettes générales - Division organique 17 **Pouvoirs locaux, action sociale et santé**		
AN	49	03	41	Remboursement de la quote-part du Gouvernement fédéral dans le cadre des conventions de premier emploi	6.862	
				Total Division organique 17		6.862
				Dont recettes affectées		0
				Total Secteur II		4.155.613
				Dont recettes affectées		4.872
				Secteur III - Recettes spécifiques		
				Recettes spécifiques - Division organique 12 **Budget, logistique et technologies de l'information et de la communication**		
AN	21	01	10	Remboursement des versements provisionnels excédentaires des intérêts de la dette	0	
AN	26	01	10	Différentiel d'intérêts d'emprunts contractés par la SWCS pour le financement des programmes d'activité 1986 et 1987	611	
				Total Division organique 12		611
				Dont recettes affectées		0

				Recettes spécifiques - Division organique 13 **Routes et bâtiments**		
NO	11	01	11	Remboursements inhérents à la prise en charge des rémunérations, allocations et charges sociales du personnel employé par les bureaux d'études émargeant au Fonds des Etudes techniques	0	
CD	16	01	11	Recettes résultant des prestations externes des bureaux d'études du Service public de Wallonie (recettes affectées au Fonds des études techniques : article de base 01.03, programme 03, division organique 13)	700	
CD	16	01	12	Produit de la location de biens	220	
MA	28	01	10	Revenus liés à l'exploitation des réseaux de télécommunications	63	
CD	28	02	10	Redevances liées à l'exploitation des établissements annexes situés sur le réseau routier	0	
AN	36	01	90	Fonds budgétaire pour la promotion et le développement de l'activité hippique (recettes affectées au Fond budgétaire pour la promotion et le développement de l'activité hippique : article de base 01.01, programme 11, division organique 13)	800	
CD	36	02	90	Remboursements effectués par des tiers en matière d'avaries au domaine public du réseau routier et autoroutier de la Région - Produit des redevances et autorisations domaniales consenties sur les routes et autoroutes (recettes affectées au Fonds du péage et des avaries : article de base 01.01, programme 02, division organique 13)	67.469	
CD	39	01	10	Programme CEE Infrastructure Transports - Routes	0	
				Total Division organique 13		69.252
				Dont recettes affectées		68.969
				Recettes spécifiques - Division organique 14		
AN	06	01	00	Recettes provenant de l'activité des aérodromes	0	
CD	16	02	11	Recettes provenant de l'activité des barrages régionaux	100	
HE	16	02	12	Produit de la location des biens gérés par l'administration des transports	77	
HE	16	03	12	Recettes provenant des abonnements de transport d'élèves	0	
CD	16	04	12	Produit de la location de biens	122	
CD	28	03	10	Remboursements effectués par des tiers en matière d'avaries au domaine public du réseau des Voies hydrauliques - Produit des redevances et des autorisations domaniales consenties sur les cours d'eau (recettes affectées au Fonds du trafic et des avaries : article de base 01.02, programme 11, division organique 14)	2.000	
HE	38	01	30	Recettes provenant des récupérations par suite de dommages causés aux véhicules assurant le transport scolaire	5	
CD	39	02	10	Programme CEE Infrastructure Transports - Voies hydrauliques	0	
				Total Division organique 14		2.304
				Dont recettes affectées		2.000
				Recettes spécifiques - Division organique 15		
HE	06	02	00	Produits de la gestion des quotas d'émission de gaz à effet de serre perçus en vertu du décret du 10 novembre 2004 instaurant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, créant un Fonds wallon Kyoto et relatif aux mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto, modifié par le décret du 22 juin 2006 (recette affectée au Fonds wallon Kyoto : article de base 01.02 programme 13, division organique 15)	0	
CD	16	03	11	Recettes provenant du comptoir forestier	180	
CD	16	04	11	Recettes provenant de la station de recherches forestières	0	
CD	16	05	11	Prélèvement sur le produit des coupes de bois de la forêt indivise de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (loi domaniale du 26 juillet 1952, article 7) (recette affectée au Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» : article de base 01.02, programme 11, division organique 15)	184	
CD	16	06	11	Prélèvement sur le produit des coupes de bois dans la forêt indivise d'Herbeumont (loi domaniale du 1er juillet 1983, article 1er, 16) (recette affectée au Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont : article de base 01.03, programme 11, division organique 15)	98	
CD	16	07	11	Produit de la vente de coupes de bois et de chablis	9.740	
CD	16	08	11	Quote-part régionale du produit de la vente des coupes de bois dans les forêts indivises	1.020	
CD	16	05	12	Ventes de venaisons et contributions des invités aux Chasses de la Couronne	60	
CD	16	01	20	Prestations de régie et de surveillance des forêts	6	
CD	26	02	10	Intérêts créditeurs payés par des débiteurs des comités de remembrement bénéficiaires d'un remboursement échelonné de leur solde de compte	31	
CD	28	01	30	Produits résultant de la propriété des biens immobiliers acquis dans le cadre de la politique foncière	120	
CD	28	02	30	Produit de la location du droit de chasse	1.650	
CD	31	01	32	Remboursement de subsides et d'avances dans le cadre de programmes ou de projets de recherches scientifiques et techniques	0	
CD	31	02	32	Recettes perçues en vertu du dispositif budgétaire (recettes affectées au Fonds budgétaire S.I.G.E.C. : article de base 01.04, programme 04, division organique 15)	319	
CD	31	03	32	Rétributions forfaitaires liées au Réseau d'information comptable agricole	71	
CD	31	04	32	Remboursement de subventions d'exploitation indûment payées aux bénéficiaires par l'organisme payeur régional	591	
CD	36	03	90	Redevances et rétributions perçues en vertu du décret programme du 18 décembre 2003 (recettes affectées au Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux : article de base 01.01, programme 03, Division organique 15)	617	
CD	37	01	70	Part régionale du produit des permis de pêche, de chasse, de tenderie et des examens y relatifs	3.755	
HE	37	02	70	Droits de dossier perçus en vertu de l'article 22 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 janvier 2009 tendant à prévenir la pollution atmosphérique provoquée par les installations de chauffage central destiné au chauffage de bâtiments ou à la production d'eau chaude sanitaire et à réduire leur consommation énergétique (recettes affectées au Fonds pour la protection de l'Environnement : article de base 01.03, programme 13, division organique 15)	200	
HE	38	01	10	Produits de contributions provenant des distributeurs, des organismes d'assainissement agréés et de la S.P.G.E. sur base volontaire et de divers dons et legs au Fonds de solidarité international pour l'Eau (recette affectée au Fonds de solidarité international pour l'Eau : article de base 01.04, programme 13, division organique 15)	1	
HE	38	01	50	Recettes perçues au titre de l'intervention de l'organisme en charge de l'obligation de reprise des déchets ménagers en application de l'article 13 §1er, 12° de l'accord de coopération du 4 novembre 2008 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages (recettes affectées au Fonds pour la gestion des déchets : article de base 01.01, programme 13, division organique 15)	1.915	
CD	39	03	10	Intervention de la CEE dans les régimes d'aide aux agriculteurs	29	
HE	49	01	10	Remboursement des avances consenties dans le cadre de projet européen et relatives à la partie cofinancée par la CEE (recettes affectées au Fonds pour la Protection de l'Environnement : article de base 01.03, programme 13, division organique 15)	1.668	
				Total Division organique 15		22.255
				Dont recettes affectées		5.002

				Recettes spécifiques - Division organique 16		
NO	26	03	10	Intérêts sur avances récupérables et participation aux bénéfices d'exploitation des entreprises en matière de politique générale de l'énergie	0	
NO	26	04	10	Intérêts sur avances récupérables en matière de logement	475	
HE	28	04	10	Redevances liées aux autorisations de voiries	0	
NO	28	01	20	Dividendes provenant de la participation de la Région dans le capital des sociétés agréées de logement	0	
NO	34	01	41	Participation bénéficiaire versée à la Région par l'organisme qui couvre l'assurance contre le risque de perte de revenus	124	
NO	36	04	90	Recettes résultant des amendes administratives visées à l'article 13ter du Code wallon du Logement et de l'Habitat durable ainsi que des sanctions visées à l'article 190,§3 du même Code (recettes affectées au Fonds régional pour le relogement) : article de base 01.01, programme 12, division organique 16	50	
NO	36	05	90	Recettes résultant des amendes administratives perçues en vertu des articles 200bis et 200ter du Code wallon du Logement et de l'Habitat durable	100	
NO	38	02	10	Produit de diverses amendes et redevances liées à l'organisation des marchés de l'électricité et du gaz et moyens attribués au Fonds en vertu de dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles en vue de financer les obligations de service public dans le marché de l'électricité et du gaz (recettes affectées au Fonds Energie : article de base 01.01, programme 31, division organique 16)	13.500	
				Total Division organique 16		14.249
				Dont recettes affectées		13.550
				Recettes spécifiques - Division organique 17		
TI	11	02	11	Remboursements inhérents à la prise en charge des rémunérations du personnel des hôpitaux psychiatriques	0	
TI	39	04	10	Remboursement de cofinancement européen	0	
FU	48	01	00	Contributions des Provinces, Communes et CPAS pour l'aide aux sinistrés de l'Asie du Sud et du Sud-Est	0	
				Total Division organique 17		0
				Dont recettes affectées		0
				Recettes spécifiques - Division organique 18 **Entreprises, emploi et recherche**		
MA	16	09	11	Contrats de consultation	12	
MA	16	10	11	Location de bâtiments industriels en application de l'article 42 de la loi du 30 décembre 1970 sur l'expansion économique	454	
MA	26	05	10	Intérêts résultant de l'octroi d'avances récupérables et de prêts obligataires à des entreprises dans le cadre de leur développement et de leur restructuration	0	
MA	26	06	10	Intérêts sur avances récupérables : Classes moyennes, P.M.E., économie sociale	39	
MA	27	01	10	Participation aux bénéfices d'exploitation d'entreprises publiques ou privées	3.500	
MA	31	05	32	Récupération sur créances et contentieux : expansion, restructuration et développement des entreprises, zonings et zones d'emploi	0	
MA	31	06	32	Récupération sur créances et contentieux : Classes moyennes, P.M.E., économie sociale	200	
MA	31	07	32	Récupération de primes d'emploi sur base de la loi du 4 août 1978 et du décret du 25 juin 1992 modifiant la loi du 4 août 1978 de réorientation économique	5	
MA	38	01	20	Contributions liées à l'octroi de garanties régionales	0	
AN	49	01	41	Moyens supplémentaires de financement du programme de remise au travail des chômeurs (article 35 de la loi de financement, arrêté royal du 19 janvier 2000 et loi du 13 juillet 2001 (St Polycarpe))	182.235	
MA	49	02	41	Moyens supplémentaires accordés par le Fédéral dans le cadre du financement du secteur de l'économie sociale	5.231	
				Total Division organique 18		191.676
				Dont recettes affectées		0
				Total Secteur III		300.347
				Dont recettes affectées		89.521
				Total TITRE I		6.577.182
				Dont recettes affectées		159.565
				TITRE II - RECETTES DE CAPITAL		
				Secteur I - Recettes fiscales		
				Recettes générales - Division organique 19		
AN	56	02	50	Droits de succession et de mutation par décès	737.907	
				Total Division organique 19		737.907
				Dont recettes affectées		0
				Total Secteur I		737.907
				Dont recettes affectées		0

				Secteur II - Recettes générales non fiscales		
				Recettes générales - Division organique 10		
AN	06	01	00	Recettes diverses	100	
AN	06	02	00	Remboursement de sommes indûment payées	140	
AN	73	01	10	Récupération du coût des travaux et d'expropriations exposées pour compte de tiers	0	
AN	74	01	22	Versement par les comptables du Service Public de Wallonie opérant au moyen d'avances de fonds des sommes non utilisées	400	
AN	76	01	12	Produit de la vente d'emprises inutilisées	4.000	
AN	76	01	32	Produit de la vente d'immeubles	700	
NO	76	02	32	Produit de la vente d'immeubles découlant de la gestion immobilière des bâtiments et des implantations	0	
NO	77	01	20	Produit de la vente d'autres biens patrimoniaux	0	
AN	77	02	20	Produit de la vente de biens meubles durables désaffectés ou mis hors de service	200	
				Total Division organique 10		5.540
				Dont recettes affectées		0
				Total Secteur II		5.540
				Dont recettes affectées		0
				Secteur III - Recettes spécifiques		
				Recettes spécifiques - Division organique 12 **Budget, logistique et technologies de l'information et de la communication**		
NO	06	01	00	Recettes résultant de la gestion énergétique immobilière du Service public de Wallonie (recettes affectées au Fonds de la gestion énergétique immobilière : article de base 01.01, programme 31, division organique 12)	20	
AN	96	01	10	Différentiel d'amortissement d'emprunts contractés par la SWCS pour le financement des programmes d'activité 1986-1987	2.456	
				Total Division organique 12		2.476
				Dont recettes affectées		20
				Recettes spécifiques - Division organique 14		
HE	16	01	11	Recettes exceptionnelles en matière de transport scolaire	58	
HE	57	01	20	Remboursement par la SRWT de plus values et du produit de la vente de biens immobiliers	0	
AN	69	01	41	Intervention de l'Etat dans les investissements réalisés dans les aéroports et aérodromes	0	
				Total Division organique 14		58
				Dont recettes affectées		0
				Recettes spécifiques - Division organique 15 **Agriculture, ressources naturelles et environnement**		
CD	76	01	32	Produits résultant de la vente et de l'attribution de biens immobiliers (recettes affectées au Fonds budgétaire en matière de politique foncière : article de base 01.02, programme 12, division organique 15)	495	
CD	86	01	70	Produits résultant du recouvrement des sommes dues par les propriétaires, usufruitiers et exploitants au terme des opérations de remembrement	633	
CD	86	02	70	Produits résultant de la récupération des avances consenties pour les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remembrement	800	
				Total Division organique 15		1.928
				Dont recettes affectées		495
				Recettes spécifiques - Division organique 16 **Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie**		
NO	51	01	12	Remboursement des subventions accordées aux organismes publics et privés en matière de logement	0	
NO	53	01	10	Remboursement des aides au logement accordées aux particuliers	1.000	
HE	76	01	12	Produits de la revente de sites industriels désaffectés (recettes affectées au Fonds de rénovation des sites wallons : article de base 51.05, programme 03, division organique 16)	100	
NO	76	02	32	Produit de la vente de logements construits par l'ex-SDRW	0	
NO	86	01	10	Remboursement d'avances récupérables en matière de logement	3.000	
HE	87	01	20	Remboursement d'avances récupérables octroyées pour la démolition d'immeubles érigés en contravention aux dispositions du Code wallon de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	2	
NO	87	02	20	Remboursement d'avances dans le cadre du dispositif Ecopack (recettes affectées au Fonds relatif au dispositif Ecopack) : article de base 01.01, programme 41, division organique 16	4.000	
				Total Division organique 16		8.102
				Dont recettes affectées		4.100
				Recettes spécifiques - Division organique 17 **Pouvoirs locaux, action sociale et santé**		
TI	86	02	10	Remboursement d'avances récupérables consenties aux hôpitaux psychiatriques	0	
				Total Division organique 17		0
				Dont recettes affectées		0

				Recettes spécifiques - Division organique 18 **Entreprises, emploi et recherche**		
MA	51	02	12	Récupération sur créances et contentieux : expansion, restructuration et développement des entreprises, zonings et zones d'emploi	1.200	
MA	51	03	12	Récupération sur créances et contentieux : Classes moyennes, P.M.E., économie sociale	2.500	
MA	86	03	10	Produit de cession de participation et remboursement de crédits octroyés dans le cadre du développement et de la restructuration des entreprises	0	
MA	86	04	10	Remboursement de crédits et d'avances récupérables : Classes moyennes, P.M.E., économie sociale	0	
MA	86	05	10	Fonds de rénovation industrielle (recettes affectées au FRI : article de base 51.07, programme 02, division organique 18)	0	
MA	86	06	10	Produit en liaison avec l'exécution d'un programme aéronautique	0	
NO-MA	86	03	70	Recettes perçues en application du décret du 3 juillet 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie (recettes affectées au Fonds pour la recherche : article de base 01.01, programme 34, division organique 18)	17.000	
				Total Division organique 18		20.700
				Dont recettes affectées		17.000
				Total Secteur III		33.264
				Dont recettes affectées		21.615
				Total TITRE II		776.711
				Dont recettes affectées		21.615
				TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS		
				Secteur II - Recettes générales non fiscales		
				Recettes spécifiques - Division organique 12 **Budget, logistique et technologies de l'information et de la communication**		
AN	96	01	10	Produits des emprunts d'une durée supérieure à un an en euro	0	
AN	96	01	20	Produits des emprunts d'une durée supérieure à un an en monnaies étrangères	0	
				Total Division organique 12		0
				Dont recettes affectées		0
				Total Secteur II		0
				Dont recettes affectées		0
				Total TITRE III		0
				Dont recettes affectées		0
				TOTAL GENERAL		7.353.893
				Dont recettes affectées		181.180
				Vu pour être annexé au projet de décret		